

“Il paraît plutôt souhaitable de s’interroger sur une gouvernance du Macte”

ÉCRIT PAR JACQUES BANGOU, ANCIEN MAIRE DE POINTE-À-PITRE, 8E VICE-PRÉSIDENT DE CAP EXCELLENCE, REPRÉSENTANT DE CAP EXCELLENCE À LA FONDATION POUR LA MÉMOIRE DE L’ESCLAVAGE

5 juillet 2023



| Pointe-à-Pitre. Le 5 juillet 2023. Jacques Bangou

Au président Éric Jalton,

Monsieur le président, cher Éric,

La directrice du Macte, Laurella Rinçon est de nouveau convoquée devant le conseil d’administration du Macte, érigé en tribunal, pour donner corps

à un licenciement voulu par le président de Région et dénoncé dans sa forme par le tribunal administratif.

Je souhaiterais qu'il soit entendu que notre communauté d'agglomération, membre de droit du CA, se démarque d'une telle procédure.

Le harcèlement subit par la directrice en effet n'est pas compatible avec le respect dû à l'intéressée, à ses droits les plus élémentaires et avec la structure juridique de la gouvernance du Macte qui n'a pas prévu que le PDR ait tout pouvoir de révoquer à sa guise la directrice.

Il m'importe de signaler également à cette étape que nulle part depuis la prise en fonction de celle-ci, il n'est mis en avant dans ses rapports avec la Région érigée en tutelle, du Macte lui-même et des objectifs ambitieux de son rayonnement qui font le fondement du projet qui a soutenu son recrutement.

Nulle part il est fait débat des conditions de travail, des évolutions dans la gestion de la structure, du rapport avec les artistes, de la vision mémorielle, de l'évolution de la présentation du contenu, de l'inscription du Macte dans sa dimension citadine, de son rayonnement caribéen et mondial.

Au lieu de cela il est jeté en pâture au public une inextricable relation délétère entre un PDR et une directrice du MACTe et on prend le public à témoin des égos respectifs froissés.

Pourrions-nous à ce stade rappeler qu'il s'agit de politique publique ? Qu'il s'agit de notre image à nous Guadeloupéens ? Qu'il s'agit de dépense publique ? Que le Macte est le fruit non pas seulement de la Région Guadeloupe isolément mais celui également de la ville de Pointe-à-Pitre et de l'agglomération. Qu'il participe de manière non anodine aux actions de

la Fondation pour la mémoire de l'esclavage pour faire avancer la conscience nationale du fait esclavagiste et de ses conséquences encore présentes ? Qu'il est un élément incontournable aujourd'hui de notre ouverture à l'Afrique, la Caraïbe et aux USA.

À ce stade du contrat initial de la directrice il ne m'apparaît pas opportun de se rendre complice d'un licenciement abusif. Il paraît plutôt souhaitable de s'interroger sur une gouvernance du Macte qui dans sa forme actuelle politique et administrative doit à l'évidence être remise en question au profit d'une projection positive du Macte dans son rôle mémoriel, dans sa participation à la vie citadine et à la construction d'une image communautaire.

Merci monsieur le président de contribuer par une prise de position publique à la résolution de ce conflit.